

Elsass Journal

« RELATION », UNE TRIBUNE CITOYENNE POUR DIRE L'ALSACE

M. Bierry Frédéric et Mme Klinkert Brigitte lors de la Rencontre ICA à Sélestat le 2 septembre 2017



ALSACE

L'AVENIR INSTITUTIONNEL DE L'ALSACE

Par Pierre KLEIN, président d'Initiative Citoyenne Alsacienne **Page 2**

SOMMAIRE

ALSACE

L'avenir institutionnel de l'Alsace :
en amont, il y a l'identité !
par Pierre KLEIN **P.2**

COLLECTIVITÉ

Réenchantons l'Alsace
par Bertrand ZIMMER **P.4**

BILLET D'HUMEUR

Vous avez dit « alsacianitude » ?
par Ernest WINSTEIN **P.6**

VORTRAG

Heimathbewusstsein im Elsass
am historischen Wendepunkt
von Jean-Marie WOEHLING **P.6**

LETTRE OUVERTE

Panneaux de Région
par Pierre KLEIN **P.8**

EUROPE

L'Alsace sera Européenne
ou ne sera pas
par Lucas GOETZ **P.9**

AUSBILDUNG

Die Ausbildung der Lehrkräfte
für Südtirol
von Paul VIDESOTT **P.10**

EN LIBRAIRIE

L'Alsace est morte, vive l'Alsace !
de Pierre KLEIN

Pierre Klein

**L'Alsace est morte,
vive l'Alsace !**

De Jantzen vers Dancin dans La Boeckx



Albin

Directeur de publication Pierre Klein – klein-pierre0536@orange.fr
Mise en pages Christophe Boudot-Wolf – cboudotwolf@gmail.com
Rédacteurs EJ No 8 – Pierre Klein, Bertrand Zimmer, Ernest Winstein, Jean-Marie Woehrling, Lucas Goetz, Paul Videsott
Correcteurs François Ott, Jean-Marie Schaeffer.

Nous contacter ICA 2010, 3 rue du Hohwald F-67230 Huttenheim
Courrier des lecteurs info@elsassjournal.com
 Vous pouvez également commenter tous nos articles, en ligne, sur notre site web.
 www.elsassjournal.com – Ce bulletin associatif est une publication ICA –
 www.ica2010.fr - Impression exceptionnelle

ALSACE

L'AVENIR INSTITUTIONNEL DE L'ALSACE : EN AMONT, IL Y A L'IDENTITÉ !

Soyons unis, citoyens d'Alsace et exprimons notre volonté !

Pierre KLEIN
 Président Initiative Citoyenne Alsacienne



Discours introductif à la réunion publique du 2/9/2017 à Sélestat portant sur l'avenir institutionnel de l'Alsace en présence de 9 parlementaires alsaciens, des deux présidents de Conseil départemental (67 et 68), d'une douzaine de personnalités qualifiées et d'un nombreux public (220 personnes).

La réforme territoriale mise en œuvre par le gouvernement précédent supprimant le Conseil régional d'Alsace a été largement désapprouvée par les Alsaciens. Un sondage BVA daté de 2015 a démontré que 86 % des Alsaciens étaient opposés à la réforme. Un sondage CSA réalisé en 2017 montre que c'est toujours le cas. 84 % des Alsaciens rejettent toujours la fusion. Lors d'un débat organisé par les Collectivités territoriales en 2014, 97 % des élus des conseils, régional (Alsace) et départementaux (Bas-Rhin et Haut-Rhin), s'étaient prononcés, dans leur délibération, contre la fusion. Par ailleurs, 270 communes (soit 1/3 des villages alsaciens) avaient adopté une motion demandant à ce que l'Alsace soit maintenue dans son périmètre historique. Lors des débats au Parlement, aucun député ou sénateur alsacien n'a voté en faveur de la fusion. Le Sénat a rejeté par deux fois la carte qui faisait disparaître l'Alsace. Une pétition datée de 2015 signée par près de 117 000 Alsaciens demandait que soit organisé un référendum au sujet de la réforme territoriale alors en cours.

Mais rien n'y fit. Dans cette affaire, la France alla même jusqu'à renier sa signature de la Charte européenne de l'autonomie locale. Et seul le légalisme alsacien a permis de trouver

des élus pour mettre la réforme en œuvre. Mais ce qui est légal n'est pas toujours légitime.

L'Alsace institutionnelle est morte et avec elle la citoyenneté régionale alsacienne. Mais l'Alsace vivra tant que les Alsaciens partageront un sentiment d'appartenance et développeront un agir ensemble alsaciens, autrement dit tant que vivra l'identité collective alsacienne. Mais le peuvent-ils ? C'est justement là que se situe un des nœuds du problème alsacien.

On entend beaucoup dire depuis la fusion de l'Alsace dans le Grand Est que l'identité de l'Alsace n'est en rien menacée. Certes, si l'Alsace n'est qu'un mot, qu'une notion géographique, cela demeurera. Si l'identité de l'Alsace se résume à la choucroute et aux maisons à colombages, elle ne sera en rien menacée. Mais l'identité alsacienne ne saurait se résumer à cela, tant ses éléments identitaires anciens ou actuels sont riches et variés.

D'aucuns comparent la fusion du Grand Est avec celle du Bade-Wurtemberg pour dire que le Pays de Bade n'a en rien disparu et que donc l'Alsace ne disparaîtra pas. Comparaison n'est pas raison. Entre le Pays de Bade et le Wurtemberg, il n'y a pas plus de différence qu'entre le Haut-Rhin et le Bas-Rhin. Au fait, qu'est-ce qui serait haut-rhinois et qui ne serait pas alsacien. Qu'est-ce qui serait bas-rhinois et qui ne serait pas alsacien. Badois et Wurtembergeois partageaient le dialecte alémanique¹, le « Schwäbisch », c'est aussi de l'alémanique, et quand on partage la même langue, on partage aussi très largement la même culture, notamment populaire. En fusionnant l'Alsace avec la Lorraine et Champagne-Ardenne, rien de cela ne préexistait. Par l'origine linguistique, l'Alsace est du « Ja », la Lorraine et la Champagne-Ardenne sont d'oïl², donc d'un fond culturel tout à fait différent.

Évidemment, si l'on ne prend pas en considération l'élément proprement alsacien de l'identité française des Alsaciens, si l'on considère que les identités alsacienne, lorraine, champenoise et ardennaise sont alignées,

dans ce cas l'identité alsacienne restera ce qu'elle est.

Pourquoi centrer le discours sur l'identité. Si l'Alsace avait réellement une identité forte et partagée, nous ne serions pas ici aujourd'hui. L'Alsace se serait de longue date dotée des pouvoirs et des moyens lui permettant de gérer ce qui lui est propre et pour sûr aurait refusé une fusion, si toutefois une telle proposition lui avait été faite.

Quatre jours après le référendum de 2013, je retrouvais un homme politique influent lors d'une réunion au rectorat. Assis à côté de moi, il vint à me dire « Ah j'aurais pensé que les Alsaciens auraient voté plus Alsace ». Je lui répondis, mais qui parle d'Alsace aux Alsaciens et de quelle Alsace leur parle-t-on ?³

Au fond tout découle de l'identité. Les collectivités constituées en une institution politique forte ont une identité forte et à une identité forte correspond une collectivité forte. Les collectivités naissent de l'identité collective qu'elles font naître et inversement.

Posons-nous la question de savoir comment on devient Français. On le devient en s'identifiant à ce que l'on nous présente de la France. Posons-nous la question de savoir pourquoi l'on ne devient plus Alsacien ou si peu, parce que rien ou si peu ne nous est présenté de l'Alsace. Exemple ! Pourquoi enseigne-t-on l'histoire et la culture de France ? Pour « fabriquer » du Français. Pourquoi n'enseigne-t-on pas les histoires et les cultures d'Alsace ? Pour ne pas fabriquer de l'Alsacien ! L'Alsace qui a une histoire, voire des histoires, n'a ce faisant pas de mémoire et donc de conscience qui est la mémoire que l'on n'oublie pas.

Posons-nous la question de savoir comment se construit une identité collective. Si toute identité naît de l'identification, les identités collectives naissent d'une identification partagée à ce qui est présenté de cette identité à travers de la socialisation-transmission qui elle-même se fait en fonction d'une stratégie identitaire. Il s'agit donc d'une construction. Or qu'en est-il de la socialisation-transmission et de la

stratégie identitaire ?

La socialisation-transmission en cours en Alsace comme partout ailleurs en France est une socialisation-transmission inscrite dans une stratégie identitaire purement et simplement française, c'est-à-dire qu'elle fait largement sinon complètement fi de la diversité française pour ne retenir qu'une francité ethnocentrée définie principalement par l'unicité de la langue, de l'histoire et de la culture françaises, au lieu et place d'une francitude ouverte sur la propre diversité, construisant un vivre ensemble dans le respect de l'autre et l'équité⁴.

Pour preuve : quelle place est donc réservée à l'école et dans les médias publics par la socialisation-transmission à la langue, à l'histoire et à la culture dites régionales et en général aux éléments identitaires alsaciens ? Elle est indigente⁵.

Voilà bien le nœud du problème et ceux qui prétendent que l'identité alsacienne n'est en rien menacée, soit ils ignorent tout de la construction identitaire, soit ils se contentent de peu ou s'en fichent. En tout cas, pour de multiples raisons ils ne remettent pas en question un système qui programme depuis longtemps la fin des identités régionales. Et de résignation en abandon, les mêmes ont assisté l'arme au pied à la déconstruction de pans entiers de ce qui faisait l'Alsace linguistique, culturelle, économique, politique et sociale⁶.

Mais la fusion a un côté positif. La suppression du Conseil régional d'Alsace nous fournit une bonne raison d'ouvrir le débat et d'apporter une pierre à l'édifice aux nécessaires rénovations et reconstructions.

Alors que des pans entiers de ce qui faisait l'Alsace ont, répétons-le disparu, et que des pans entiers de ce qui fait l'Alsace d'aujourd'hui sont menacés dans leur existence⁷, il revient aux Alsaciens eux-mêmes soit d'y consentir, de s'y résigner ou de (re)prendre leur avenir alsacien en main et d'agir ensemble pour construire demain une Alsace réconciliée avec elle-même, ouverte à 360 degrés et mettant en œuvre toutes ses potentialités. Werde wer du bist !⁸

Si l'Alsace est sortie traumatisée par une mauvaise Allemagne du conflit de 1940-1944/1945 et si un post-traumatisme alsacien s'est caractérisé pendant des décennies par un antigermanisme primaire, de surcroît tourné contre soi-même et donc par une certaine schizophrénie alsacienne, le temps de la résilience, n'est-il pas venu 70 ans plus tard ? Celui de la mise en œuvre de toutes les capacités, propriétés et potentialités, le temps de l'épanouissement. L'Alsacien a l'intuition de son histoire, si la vérité lui est dite, cette vérité le (re) construira. Il revient aussi au pouvoir politique de la dire et de la mettre en œuvre.

Un sursaut s'impose ! La France ne sera que plus riche d'une telle Alsace et ne sera que plus elle-même. Une France plurielle !

Encore faut-il qu'intervienne une pédagogie, un débat dont les Alsaciens n'ont été que trop privés, mettant sur la table les tenants et les aboutissants des politiques poursuivies en Alsace depuis des décennies et construisant une véritable culture politique pour permettre aux Alsaciens de se déterminer en toute connaissance de cause. La France est une démocratie et en démocratie le dernier mot doit revenir au peuple, le premier aussi d'ailleurs. Encore faut-il que le peuple ne soit pas laissé dans l'inculture et qu'on lui donne la parole.

On verra bien où se situent les démocrates ! Avis est lancé aux médias, publics notamment ! Avis est lancé à la classe politique, alsacienne notamment ! Avis est lancé au peuple, d'Alsace notamment ! Ce qui n'est pas demandé ne sera pas obtenu !

Les Alsaciens ne sont évidemment pas opposés aux coopérations avec nos partenaires de Lorraine et de Champagne-Ardenne. Ce serait idiot. L'Alsace n'est ni une île ni un « finistère ». Elle ne peut vivre en autarcie. Elle ne se suffit pas à elle-même. Son avenir se situe autant dans son identité propre que dans l'ouverture aux autres... à 360 degrés, dans une identité une et plurielle, fondée sur le « démocratisme » et non sur l'ethnisme.

Les Alsaciens sont bien conscients de tout ce qu'ils partagent avec le reste de la nation, mais en même temps ils connaissent aussi leurs particularités, leurs besoins et intérêts propres en matière de langue, de culture, d'identité, d'histoire, mais aussi d'économie, de « transfrontalité » et de droit, et estiment qu'ils sont le mieux à même de les définir et de les gérer en vertu du principe de subsidiarité. En premier lieu, il s'agit pour eux de construire ou de reconstruire l'identité collective alsacienne, de laquelle tout découle finalement.

Mesdames et messieurs, l'Alsace a déjà raté à plusieurs occasions des rendez-vous que lui donnait l'histoire faute d'union, notamment de sa classe politique. Ne ratons pas celui qui ouvre maintenant une possibilité de voir l'Alsace retrouver une institution politique propre. Soyons unis, citoyens d'Alsace et exprimons notre volonté !

Notes

1. Dialecte parlé en Alsace, au Bade-Wurtemberg, en Suisse et dans le Vorarlberg autrichien.
2. Jadis, au nord de la Loire, en pays roman, on disait oïl pour dire oui.
3. Le même avait refusé de mettre l'accent lors de la campagne référendaire sur la question de l'identité, ne parlant pour l'essentiel que d'économie aux Alsaciens. Peur de son ombre ? Le dynamisme recherché n'est-il pas à trouver dans des régions au contour pleinement accepté et ressenti par les populations, comme disait mon ami Yves Plasseraud ?
4. C'est pour le moins ainsi que le ressentent ceux parmi les Bretons, les Basques, les Corses... qui voient depuis disparaître leur langue première. Que ceux qui ont le français pour langue se demandent quelle serait leur attitude face à la disparition de leur langue. Gageons qu'ils comprendraient alors les régionalistes. D'ailleurs, de nombreux sondages révèlent que les Français ne sont pas hostiles aux langues régionales. Mais leur avis compte-t-il auprès de certains sachants ou autres ténors de la politique qui voient dans les langues régionales un danger pour la République et une menace pour l'unité nationale (sic).
5. Demandons-nous ce que serait l'identité française sans un enseignement de la langue, de l'histoire et de la culture françaises, sans une socialisation-transmission des éléments identificateurs français.
6. Non que nous défendions une identité essentialiste ou substantialiste, c'est la déconstruction que nous critiquons.
7. À titre d'exemple que reste-t-il du fameux bilinguisme alsacien dont beaucoup font des gorges chaudes à l'heure où la pratique dialectale est au plus bas, où l'allemand, langue historique de l'Alsace, est perçu par beaucoup comme langue étrangère et où dans toutes les régions bilingues d'Europe, l'enseignement des langues régionales ou minoritaires est généralisé. En Alsace, pas même un quart des enfants sont scolarisés en filière bilingue...
8. Autrement dit, épanouis-toi ! Fais ce que tu peux faire !
9. Quand donc a eu lieu le dernier débat autour des questions alsaciennes. Quel cas fait-on de l'histoire et de la culture d'Alsace. Pas grand cas. Et si dans les années soixante-dix ou quatre-vingts des Germain Muller, des André Weckmann, des Jean-Jacques Schaettel, des Roger Siffer, des Raymond Matzen, des Emma Guntz, des René Egles, et j'en passe, tenaient les antennes, aujourd'hui, ils n'y trouveraient plus aucune place. Autrement dit, une telle pléiade pourrait-elle encore éclore aujourd'hui ?

PROGRAMME JOURNÉE DU 2 SEPTEMBRE 2017

Introduction : **Pierre Klein**, président de l'ICA

Atzenhoffer Jean-Philippe, docteur en sciences économiques et gestion : Pourquoi il faut retrouver une région Alsace

Becht Olivier, député : Point de vue sur l'avenir institutionnel de l'Alsace

Berg Jean-Pierre, ancien haut fonctionnaire de l'UE : Région et médias régionaux

Bierry Frédéric, président du Conseil départemental du Bas-Rhin : Quel avenir institutionnel pour l'Alsace

Fabian Antoine, vice-président du CA du RLAM : La défense du régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle

Fuchs Bruno, député : Point de vue sur l'avenir institutionnel de l'Alsace

Furst Laurent, député : Point de vue sur l'avenir institutionnel de l'Alsace

Herth Antoine, député : Point de vue sur l'avenir institutionnel de l'Alsace

Hertzog Robert, professeur émérite de droit public : Nouvelles gouvernances territoriales : de la métropole urbaine à la région métropolitaine

Hoefel Daniel, ancien ministre, vice-président du Sénat honoraire : Quel avenir institutionnel pour l'Alsace

Klein André, fondateur du CEEJA : Quel avenir institutionnel pour l'Alsace

Klinkert Brigitte, Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin : Point de vue sur l'avenir institutionnel de l'Alsace

Klotz Olivier, président du Medef Alsace : Grand Est et corps intermédiaires, le point de vue du Medef Alsace

Kretz Pierre, écrivain : Point de vue d'un républicain de gauche.

Schellenberger Raphaël, député : Point de vue sur l'avenir institutionnel de l'Alsace

Schillinger Patricia, sénatrice : Point de vue sur l'avenir institutionnel de l'Alsace

Sorg Jean-Paul, philosophe : La cohésion de l'Alsace, substance et forme

Spiegel Jo, maire de Kingersheim : Organisation des pouvoirs locaux et qualité démocratique

Straumann Eric, député : Point de vue sur l'avenir institutionnel de l'Alsace

Thiébaud Vincent, député : Point de vue sur l'avenir institutionnel de l'Alsace

Trouillet Jean-Georges : Que veulent les Alsaciens ? Analyse du sondage CSA d'avril 2017

Weiss François, docteur en linguistique : Point de vue d'un linguiste et d'un didacticien des langues

Winstein Ernest, chroniqueur : Nation et pouvoir régional

Woehrling Jean-Marie, président de culture et bilinguisme : Pertinence de l'Alsace comme référence politique, économique et sociale

Réunion publique

Lieu : Complexe Sainte-Barbe, Sélestat
Intervenants (classé par ordre alphabétique)

BULLETIN D'ADHÉSION

J'adhère aux principes énoncés par l'ICA 2010* et demande à en devenir membre*.

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Adresse électronique : Tél. :

À : Le : Signature :

1. L'adhésion est soumise à l'approbation du conseil d'administration de l'association.
2. À retourner par la poste SVP à ICA 2010 - 3 rue du Hohwald 67230 Huttenheim
3. Cela suppose qu'il puisse en être fait publiquement état.



COLLECTIVITÉ

RÉENCHANTONS L'ALSACE

L'ALSACE est éternelle... Pour l'Alsace, l'heure de la reconquête semble avoir sonné. Rien ne pourra plus l'arrêter désormais...

Bertrand ZIMMER

Chef d'entreprise et citoyen du Centre-Alsace

Précisément, cette heure a sonné le samedi 2 septembre 2017 à Sélestat, lors d'une remarquable rencontre, organisée par l'association ICA (Initiative citoyenne alsacienne) et son Président Pierre Klein. Elle a rassemblé les Présidents de nos deux Conseils Départementaux, pas moins de 8 parlementaires alsaciens qui pèsent, un ancien ministre alsacien de renom, une superbe brochette de spécialistes en tous genres, et tant de défenseurs de notre Alsace, certains éminents, certains anonymes.

Cet événement vous a peut-être paru peu spectaculaire. Voire totalement ignoré par le plus grand nombre.

Pourtant, ce 2 septembre portait en germe tous les ingrédients d'une future lame de fond. La question centrale était la suivante :

COMMENT RESSUSCITER LA COLLECTIVITÉ ALSACE ?

Cette Alsace millénaire, que l'incurie et la lâcheté d'un système politique à bout de souffle avaient cru pouvoir mettre à mort, fin 2015.

Et bien, chers Amis, sachez que depuis ce 2 septembre 2017, ce funeste dessein est lui-même voué à l'échec : l'Alsace va revenir en trombe, très bientôt...

Mais que s'est-il donc passé depuis un an ? Comment tout a pu basculer si vite ?

Certains d'entre nous gardent encore en mémoire une conférence organisée par l'ICA (encore elle) fin 2016, au FEC (Foyer étudiant catholique) à Strasbourg. Notre conférencier était Laurent FURST, le 'Jean-Baptiste de la cause alsacienne', le prêcheur dans le désert parmi nos élus alsaciens. Il nous témoignait de la désespérante indifférence, voire du mépris à l'égard de sa pétition 'Rendez-nous l'Alsace', de la part de ses confrères politiques. Personne ne semblait y croire un seul instant. Cette pétition passait pour une tentative perdue d'avance, face au discours archidominant du genre : *'Pour l'Alsace, c'est définitivement mort', ou 'L'Alsace est un combat totalement dépassé', ou 'Le Grand Est : on ne pourra plus jamais revenir en arrière', ou 'De toute façon, politiquement l'Alsacien n'a jamais rien choisi dans le destin de sa Région. De tout temps, il n'a fait que subir ce que d'autres ont décidé pour lui. Ça ne changera jamais'*.

Et voilà qu'à peine un an plus tard, de manière stupéfiante, **la résurrection de la Collectivité ALSACE est en passe de devenir l'idée politique n°1**, parmi les décideurs qui comptent en Alsace. Cette manifestation du 2 septembre en a été la démonstration éclatante et exaltante.

Depuis quelques mois, il se passe quelque chose de fort et de profond en Alsace. Tout peut désormais aller très vite et très loin.

Comment expliquer une telle vitesse de propagation, aussi soudaine qu'inattendue ?

Tout simplement par la persistance et la force de l'idée d'Alsace, dans les esprits.

Dans l'esprit de quelques apôtres fidèles, visionnaires et courageux, c'est entendu.

Mais en définitive, également au plus profond de la grande majorité des Alsaciennes et des Al-

saciens. Parfois à leur insu.

Comme le déclare mon fils Jonas, dans le style tonitruant d'un jeune de 19 ans : **'L'Alsace est éternelle...'** envers et contre tout.

Nous le redécouvrons aujourd'hui, avec étonnement. Et jubilation, pourquoi le cacher ?

La route sera encore longue

La propagation de l'idée d'Alsace doit maintenant franchir un nouveau cap.

Elle est appelée à être partagée par une base nettement élargie de nos concitoyens. L'attente d'Alsace, parfois enfouie dans les esprits, doit désormais se transformer en désir revendiqué, de manière forte et explicite, par le plus grand nombre de nos concitoyens.

Car tous le concèdent aujourd'hui : il n'est plus question de reproduire l'échec cinglant du référendum de 2013. Échec, à la barbe de toutes les élites, qui n'avaient rien vu venir. Qui ensuite ont eu du mal à en chercher et à en comprendre les causes profondes. C'est ainsi qu'une résignation désabusée a semblé engourdir nos esprits alsaciens depuis 2013, conduisant à l'acceptation molle et fatale de ce frustrant Grand Est, véritable arrêt de mort de l'Alsace institutionnelle.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, si l'on veut réussir la reconstruction de notre future Collectivité Alsace, **il faudra changer radicalement de logiciel et de méthode.**

Or il se pourrait bien qu'en cette fin d'année 2017 de nouvelles voies se dessinent, porteuses d'un fantastique espoir.

L'EXEMPLE D'UNE FUSION RATÉE PUIS RÉUSSIE : CELLE DES CCI D'ALSACE

Dans ce registre, je voudrais témoigner ici d'une expérience similaire et édifiante tentée en Alsace, entre 2013 et 2016. Celle de la fusion des 3 CCI D'ALSACE.

En tant que chef d'entreprise (Membre de la CCI de Colmar et Secrétaire de la CCI Alsace), j'en ai été le témoin et l'acteur parmi d'autres.

Cette fusion des CCI fut d'abord l'histoire d'un échec cuisant, mi-2013. À la même époque, et pour les mêmes raisons que le référendum raté d'avril 2013, celui de la fusion des deux départements alsaciens.

Quelles furent, selon moi, les raisons de l'échec de ces deux projets de fusion :

1. En premier lieu, disons-le clairement : à Mulhouse et à Colmar, il régnait une **crainte ancestrale d'une domination exagérée de la part Strasbourg**, dès lors que nous cohabitons sous un même toit fusionné. Justifiées ou pas, ces craintes mulhousienne et colmarienne ont constitué un frein énorme.
2. Ensuite, il faut bien reconnaître qu'une 'fusion' ne peut jamais constituer un projet en soi. Ce mot de fusion, très à la mode parmi les cadres des grands groupes impersonnels, qui licencient et uniformisent à tour de bras, constituait un repoussoir pour la majorité des petits, par exemple les patrons de PME, fortement attachés à leur liberté et à leurs spécificités. Cette idée de fusion était en réalité un cache-misère, masquant mal

l'absence d'un véritable projet construit et stimulant, qui sache tous nous faire rêver.

3. Enfin, en terme de méthode, il y avait une manière quelque peu arrogante des dirigeants de **concevoir les choses par le haut**, d'imposer un modèle technocratique déconnecté des véritables attentes du peuple. Doubled d'une faible présence de ces mêmes dirigeants auprès des ressortissants de base, et en définitive d'une faible empathie avec eux.

Mais pour les CCI heureusement, l'histoire ne s'est pas arrêtée là. Dès avril 2014, soit un an après l'échec de 2013, Bernard Stirnweiss, membre de la CCI de Strasbourg (rapidement élu nouveau Président de la CCI ALSACE), aidé par quelques membres des CCI de Colmar et de Mulhouse, ont décidé de proposer une **approche radicalement nouvelle à leurs collègues.**

En janvier 2016, après près de deux ans d'un travail acharné, cette nouvelle approche et le projet qui en a découlé ont été **approuvés de manière spectaculaire**, à l'unanimité moins 1 voix des 150 élus de toutes les CCI, du sud au nord de l'Alsace.

La leçon que je garde de cette fusion ratée puis finalement réussie de nos CCI est la suivante. Elle tient en 3 idées, qui à mon avis seront applicables à toute l'Alsace politique :

1. **Au départ, nous avons constitué un groupe de pilotage, baptisé Groupe Prospective. Chargé d'élaborer un projet politique et organisationnel sérieux + une méthode de travail nouvelle.** Un tel Groupe de pilotage doit, dans ce cas, être à la fois représentatif de toutes les forces vives de l'Alsace, tout en restant serré (16 personnes dans le cas des CCI), pour garantir l'efficacité des échanges. Notre Groupe Prospective a été pensé comme un **commando**. Nous l'avons rapidement scindé en 2 sous-groupes :
 - a. **Le sous-groupe GOUVERNANCE**, chargé de définir en premier lieu **une finalité politique sérieuse et crédible au projet CCI**, et en second lieu un principe innovant de répartition des pouvoirs, entre les élus des 3 territoires (Strasbourg & Nord Alsace, Colmar & Centre Alsace, Mulhouse & Sud Alsace). La difficulté générique étant que Strasbourg, représentant tout le Bas-Rhin, dispose d'un poids économique très important, soit 60 % de toute l'Alsace. **Avec donc le risque d'un écrasement politique permanent des minoritaires de Mulhouse et Colmar.** Ce sous-groupe GOUVERNANCE a finalement réussi sa mission, car il a choisi de présenter une CHARTE, garantissant un pouvoir politique et une autonomie réels aux territoires mulhousien et colmarien, pourtant minoritaires. Cette Charte constitue finalement un véritable code éthique, reflétant parfaitement notre esprit rhénan. Elle est fondée sur deux principes simples : d'une part le respect scrupuleux de chacun de nos 3 territoires, et d'autre part la volonté d'un Projet commun, étoffé, puissant et plei-

nement partagé entre ces 3 territoires.

b. Le sous-groupe MISSIONS, chargé de réfléchir aux innombrables missions des CCI (plus de 200...) auprès des entreprises, ainsi qu'à la meilleure articulation possible de leurs 490 salariés au total, répartis sur nos 3 territoires. Les DG salariés et tous leurs chefs de service ont été étroitement associés à cette réflexion. Sachant qu'en même temps, nous étions contraints à une économie d'environ 35 % sur nos budgets, à concrétiser d'urgence (en moins de 3 ans), compte tenu de la forte réduction de la dotation étatique. Cette contrainte économique, reconnaissons-le, aura finalement agi comme un véritable aiguillon d'efficacité. Et reconnaissons également, que nos électeurs alsaciens sont en droit d'attendre aujourd'hui une performance du même niveau, de la part de toutes nos institutions politiques : faire aussi bien, voire mieux, à un coût nettement moindre.

2. Notre projet de fusion des CCI a été finalement accepté par tous, car sa finalité politique était puissante et compréhensible par tous. Notre projet a été perçu comme réellement innovant, voire audacieux, capable d'enchanter tous les électeurs, et fidèle aux valeurs profondes de l'Alsace.

a. Tel ne fut malheureusement pas le cas du projet de fusion des deux départements alsaciens et du conseil régional d'Alsace en 2013, boudé par 85 % des électeurs haut-rhinois, mais aussi par 77 % des électeurs bas-rhinois (on ne l'a pas assez dit). Lesquels ont voté Non ou se sont abstenus.

b. Dans le cas des CCI, l'idée audacieuse et réellement rhénane a été celle d'une organisation fédérale préservant nos 3 territoires historiques (Mulhouse, Colmar, Strasbourg). Organisation dans laquelle s'insère parfaitement le fameux 'Projet commun' (une vision globale partagée entre tous, incarnant l'intérêt général et les actions communes), ainsi qu'une réorganisation des services locaux, en entités réellement autonomes dotées de réels pouvoirs de décision, pour toutes les missions de proximité. Adaptés aux spécificités de chacun des 3 territoires et ouverts au droit à l'expérimentation locale. Avec ensuite l'analyse commune des meilleures pratiques des uns et des autres, en application du principe de management des Best Practices.

c. Au fil de ces deux années de préparation, l'ensemble du projet CCI a fait l'objet de présentations et de négociations régulières, au sein des différentes instances de chaque CCI, les élus comme les salariés. Ces multiples échanges ont permis de bonifier le projet, de manière graduelle et concertée. Un vote de confiance sur les orientations générales du projet a alors été obtenu par le Président Stirnweiss dès le 25 juin 2015. Le projet final a ensuite été approuvé définitivement au sein de chacune des CCI, en janvier 2016, à la quasi-unanimité.

d. Ce qui a emporté l'adhésion, finalement, des 2 CCI du Centre et du Sud-Alsace, a été l'acceptation par les élus de la CCI de Strasbourg, du principe démocratique suivant : '1 territoire = 1 voix', indépendamment du poids économique de chacun de ces 3 territoires. Autrement dit : si 2 territoires s'expriment en faveur d'une résolution, le 3^e qui y serait défavorable devra s'incliner, à 2 voix contre 1 ; et cela même si ce 3^e territoire est Strasbourg avec son poids de 60 %. Mais avec le souci de tous, à tous moments, de ne pas passer en force, de trouver ensemble au final, la meilleure formule pour chacun. Cette concession faite par le gros aux 2 petits est profondément égalitaire et conforme à l'esprit de consensus et à l'esprit de famille



rhénans. (Cette conception d'une organisation à trois, fondée sur les trois bassins économiques historiques, a permis au passage, de transcender l'ancestral clivage entre le Haut-Rhin et le Bas-Rhin). Demain, dans notre future Collectivité Alsace, ce sera peut-être à la nouvelle Métropole de Strasbourg de faire une concession politique similaire, conforme à l'esprit rhénan, pour être réellement légitimée par tous en Alsace, et en devenir la première locomotive.

e. Signalons au passage que dans le projet CCI, il a été prévu dès le départ, que chacun des 3 territoires se subdivise en 3 à 5 sous-territoires. De manière à coller au mieux à la réalité géographique et à la spécificité socio-économique de chacun d'eux (ex : la vallée de Munster ou de Sainte-Marie-aux-Mines, le Sundgau, Saverne, Haguenau, Wissembourg, les bandes rhénanes de chacun de nos 3 territoires, etc., etc.).

3. Au niveau des missions réalisées par nos 490 salariés permanents auprès des entreprises et des pouvoirs publics, nous avons réussi pour l'instant, à les préserver quasiment toutes. Tout en réduisant les effectifs à seulement 340 salariés, en moins de 3 ans. Soit une économie globale de plus de 30 % pour le contribuable. Ce qui a constitué une réelle performance managériale.

En résumé, le principe fédéral choisi par les CCI D'ALSACE se fonde sur une organisation en territoires réellement autonomes, agissant du bas vers le haut. C'est une conception réellement antijacobine. Qui appelle naturellement le principe d'un Projet commun puissant, capable d'éclairer et de tirer tout le monde vers le haut. Toute ressemblance avec des organisations d'outre-Rhin n'est pas du tout fortuite. Mais n'est-ce pas justement notre rôle d'Alsaciens, que de faire la passerelle aux meilleures pratiques germaniques, au bénéfice de toute la France ?

Aujourd'hui tous les ingrédients sont réunis pour la réussite d'une grande initiative alsacienne et la recreation d'une nouvelle Collectivité Alsace, innovante et puissante :

1. Nos concitoyens alsaciens y sont très largement favorables, à plus de 84 %, selon un sondage récent.
2. Nos élus politiques les plus éminents ont montré le 2 septembre à Sélestat¹ qu'ils étaient désormais prêts au combat. Une nouvelle génération apparaît parmi eux, pleine d'imagination et de courage.
3. Nous disposons de magnifiques instances militantes, pleines de talents et d'envies. Tels

l'ICA, ou le CPA (le Club perspectives alsaciennes), pour n'en citer qu'une petite partie. Alors qu'on croyait que l'Alsace était un concept épuisé de vieilles têtes grises nostalgiques, on voit un peu partout des jeunes militants se lever et reprendre le flambeau. Ils seront très précieux demain, et après-demain. Notre identité alsacienne est d'une richesse extraordinaire, profondément ancrée dans la géographie et dans l'histoire. Elle se situe au confluent de deux merveilleuses cultures, la Latine et la Germanique. C'est un cas presque unique au monde. Sachons réactiver tous ces acquis, dans toutes leurs grandeurs.

4. Notre identité alsacienne est d'une richesse extraordinaire, profondément ancrée dans la géographie et dans l'histoire. Elle se situe au confluent de deux merveilleuses cultures, la Latine et la Germanique. C'est un cas presque unique au monde. Sachons réactiver tous ces acquis, dans toutes leurs grandeurs.
5. Les valeurs de l'Alsace sont puissantes et généreuses. Parmi elles, celle que je préfère, c'est l'altérité. Une notion révolutionnaire, que Pierre Klein a su si bien célébrer dans son livre 'L'Alsace inachevée'²: la reconnaissance de l'Autre, qui suppose la pleine conscience et l'acceptation de soi-même. Cette dualité française et allemande que nous portons dans nos gènes, la capacité qu'elle induit d'un échange fluide et fructueux entre nos deux versants culturels, la capacité à transformer ces différences en autant d'atouts.
6. La donne politique vient de changer en France. Notre nouveau Président et son équipe semblent prêts à nous accorder le droit à expérimenter une forme de Collectivité alsacienne, innovante et dynamique. Comprenant sans doute que la diversité alsacienne bien réelle, ne constituera jamais un danger pour l'unité de notre République Française, bien au contraire. Le dessein européen du Président semble sincère et ambitieux, à l'encontre de tous les populismes en vogue. Préparons-nous donc à le convaincre que la meilleure manière de réussir une Europe réellement unie dans sa diversité serait au préalable de réussir ce même exercice avec l'Alsace.
7. Pleinement réenchante et donc pleinement elle-même, l'Alsace pourrait devenir l'un des moteurs de la République française, puis de l'Europe : elles aussi, ont tant besoin de se régénérer, de se réenchanter. Une Alsace audacieuse, restaurée et pionnière, quel merveilleux exemple ce pourrait être. Pour tous en Alsace, pour notre pays et pour notre continent. ■

Notes

1. Au cours de la réunion publique organisée à Sélestat par l'ICA.
2. Paru chez Jérôme Do Bentzinger éditeur, Colmar, 2004

BILLET D'HUMEUR

VOUS AVEZ DIT « ALSACIANITUDE » ?

Et vous avez entendu, en écho, « enfermement », « passéisme », « repli identitaire »

Ernest WINSTEIN
Chroniqueur

Ce qui, de l'autre côté de l'Île-de-France, s'exprime sans ambages, –et devient même une valeur autour de laquelle le monde bobo sait s'extasier, la « celtitude », ne saurait trouver un parallélisme dans votre bouche, sans que vous ne risquiez de vous voir catalogué de rétrograde, pire, de pangermaniste, si l'on ne soupçonne pas une allégeance hitlérienne. Car, il est vrai, il s'agirait chez nous de « germanitude ». Ou, pour réduire les risques de vous voir exposés à des propos lance-flammes, l'« alémanitude ». Vous ajouterez peut-être la « francitude ». Mais ça, vous le ferez tout pianissimo, car vous risquez encore plus gros, puisque vous touchez, du point de vue philologique et historique, à la « francitude ». Et comme, au vu de toutes les talonnades subies à travers l'histoire, nous peinons à déclarer trop fort nos pensées profondes, nous oserons tout de même citer Germain Muller, qui, dans une de ses diatribes devenues célèbres, demandait, perfide, « Sin mir kenn Franzose? » et d'ajouter, en faisant semblant de se retenir, « Mir sin Franzose g'sinn vor de Parisser » –

nous étions français avant les Parisiens. Car, faut-il le rappeler, le royaume de France avait bien commencé en Île-de-France, l'Île des Francs !

Voici une définition intéressante de la celtitude. Elle pourra nous fournir matière pour cerner le concept d'alsacianitude, si nous en avons l'aplomb. Nous la trouvons sous la plume de A.H. dans les DNA du... 25 juillet 2004 (sic) : « Lien culturel, lien au-delà des siècles entre des populations se réclamant d'une origine commune de l'Irlande à la Galice, de la Bretagne, l'Écosse ou au Pays de Galles », et AH en a oublié. « Enfermement » ? Allons voir comment des Tyroliens d'Innsbruck, par exemple, ou du sud (Südtirol), ou de l'est (Osttirol) célèbrent les richesses de leur culture et de leurs territoires. De quoi avoir honte de la pauvreté de ce qui nous reste de nos racines...

Et, si vous circulez de l'autre côté de l'Île-de-France, allez donc voir la Grande Parade des Nations Celtes, au Festival interceltique de Lorient. Vous verrez à la vigueur que tant de jeunes manifestent autour de leur celtitude tout le bonheur que celle-ci leur procure.

Note : Voir aussi l'album « Bretonne » de Nolwenn Leroy. 600 000 exemplaires ont été vendus en 2011, l'année même de sa sortie. ■

VORTRAG

HEIMATBEWUSSTSEIN IM ELSASS AM HISTORISCHEN WENDEPUNKT

— die Herausforderung durch die französische Regionalreform —

Jean-Marie WOEHLING
Präsident des elsässischen Kulturzentrums Straßburg

(Vortrag gehalten im Rahmen der Heimattage Baden-Württemberg 2017, auf Einladung des Vereins Badische Heimat, am 17. August 2017 in Karlsruhe)

Ich gehöre zu der elsässischen Nachkriegsgeneration, einer Generation die in einem nahezu vollständigen französischen Umfeld aufgewachsen ist. Ich habe meine Studien in Paris, in der ENA vollendet und erst nach meiner Rückkehr nach Straßburg mich auf das Elsass zurück besonnen. Meine Generation hat das Elsass Anfangs der Siebziger Jahren wiederentdeckt im Rahmen des Protests gegen Atomkraftwerke, gegen Umweltvernichtung, gegen die herkömmliche elsässische Politik, eine Politik der Unterwerfung gegenüber dem französischen Zentralismus. Man könnte sagen dass diese Generation ein neues Heimatbewusstsein entwickelt hat obwohl sie diesen Begriff kaum benutzt hat.

Da sind wir also beim Thema dieses Vortrages: Heimatbewusstsein im Elsass! Ich möchte zuerst etwas über den Begriff Heimat in der elsässischen Geschichte erwähnen und die Bedeutung dieses Wortes im elsässischen Umfeld erläutern. Diese Bemerkungen werden uns zum Begriff „Region Elsass“ führen und zur Bedeutung der Auflösung der Gebietskörperschaft Elsass/Alsace im Rahmen der letzten Gebietreform. Zum Schluss werde ich die Kennzeichen der elsässischen Identität und ihre gegenwärtige Wahrnehmung durch die elsäs-

sische Bevölkerung hinterfragen.

Der Begriff „Heimat“ ist schon in Deutschland nicht etwas Selbstverständliches. Vielleicht ist die Besetzung des Begriffes im Elsass noch komplexer. Das Wort hat kein richtiges Äquivalent in der französischen Sprache und wird im Elsass wenig benutzt. Es gibt wohl einen elsässischen Verein der den Namen: „Heimetsproch un Tradition“ trägt. Jährlich wird auch herkömmlicherweise ein „Heimatkalendar“ veröffentlicht. Auf Internet findet man noch einen Blog Unsri Heimat“ und einige ältere Gedichte die den Begriff „Heimat“ aufgreifen. Damit ist das Inventar der gegenwärtigen Benutzung des Wortes Heimat im Elsass mehr oder weniger abgeschlossen.

Noch vor wenigen Jahren hat sich unser großer elsässischer Schriftsteller André Weckmann sehr negativ über den Begriff Heimat geäußert:

Heimat. „Habe ich einen Bezug zu diesem Wort? Heimatland, Heimatland, Heimat deine Sterne, Heimat in Dur und Moll: der ganze gefühlsduseelige Ohrwürmerkitsch aus Anno dazumal. Nicht weit davon hör' ich dann: Heimat am Oberrhein, urdeutsche Heimat, Land der Väter und soweit. Scholle, Schrot und Korn: die Phraseologie kultert aus dem NS-Lesebuch für die Volksschulen im Elsaß. Dann die Heimat als Werbeslogan für Fremdenhaß; ... Und dann auch noch: o du liebe Heimat: mit Schlehenmus und Apfelgelee die Landschaft gesüßt. Am Kirchturm hängt ein Lebkuchenherz.

Weckmann fügt aber hinzu: „also keine Heimat. Awer a Haemet. Der Unterschied ist gewaltig zwischen at und et. Ein tiefer, breiter

Graben, darin Stacheldraht und Bombenlöcher, Kazets und Exil, Sprachenmord und Sprachenverachtung, Präfekte und Kreisleiter... Haemet nicht weil es Dialekt ist. Ich will nicht die Mundart gegen das Anstandsdeutsch hochspielen. Es geht mir nicht um Phonetik, sondern um Konnotationen: Haemet ist für mich ein politischer Begriff... Haemet ist für mich ein kultureller Begriff. Und auch Kultur ist Politik, so wie Politik Kultur ist. Für den Begriff Haemet würden die Basken, die Bretonen, die Walliser und die Sioux-Indianer das Wort Nation verwenden“.

Dieser Text von Weckmann führt uns direkt und zu Recht zu der Bedeutung die der Begriff in der Zwischenkriegszeit besaß. Damals, 1926, wurde eine Bewegung gegründet, der „Heimatbund“ die sich für die „Heimatrechte“ der Elsässer einsetzte. Damals war die Heimat nicht nur eine romantische Idee aber eine politischer Begriff, nahe des englischen Wortes Homeland: Die Elsässer waren zu bescheiden um in ihrem Land eine Nation zu sehen und wollten keinen Nationalismus treiben; sie trauten sich auch nicht sich als eine „nationale Minderheit“ zu definieren. Und der Begriff „Region“ gab es damals kaum. Um ihre Bewegung und das Objekt ihres Einsatzes zu definieren benutzten sie also den Begriff Heimat. Die Heimatrechte waren die Werte die die Elsässer gegen den französischen Zentralismus verteidigen wollten: Rechte auf Sprache, auf Selbstverwaltung, auf Behalt der im Elsass geltenden Gesetze, insbesondere im Bereich der Beziehungen zwischen Staat und Kirchen, Ziel des Heimatbundes war die Autonomie

des Elsasses und Lothringens innerhalb Frankreichs und der Schutz der Deutschsprachigkeit der Region. Der Heimatbund war keine politische Partei, aber ein überparteiliches Bündnis. Die Unterzeichner des Manifestes des Heimatbundes wurden wegen „Staatsverrats“, nichts weniger, von den französischen Behörden verfolgt. Dennoch konnten Sie in den Wahlen große Erfolge erreichen.

Als Hitler die Macht ergriff, betrachteten die meisten Elsässer den Nazismus als die größere Gefahr und drängten ihre heimatrechtlichen Ansprüche in den Hintergrund.

Jedoch haben einige autonomistische Führer, die von den Franzosen eingesperrt waren und von den Deutschen nach der Niederlage befreit wurden mit den Nazis zusammengearbeitet, entweder aus Feindseligkeit gegen Frankreich oder aus Opportunismus, manchmal auch um im Dienste der elsässischen Bevölkerung zu bleiben.

Diese Tatsache wurde nach dem Krieg benutzt um jede Form der Sympathie für deutsche Sprache, deutsche Kultur, Autonomie, Verteidigung des Elsassertums oder Heimatbewusstsein als nazistisch und frankreichfeindlich zu verwerfen.

Nur noch folkloristische Formen der Heimaterscheinungen wurden geduldet: Trachten, typische Gerichte, Dialekttheater, herkömmliche Feiern womöglich nationalpatriotisch gefärbt. Schlupfkappen Störche und Gewürtztraminer wurden als Wahrzeichen der Heimat was zwangsläufig aus diesem Bewusstsein ein Hohnobjekt machte.

Die Elsässer, erschlagen und betäubt durch 4 Jahre Nazidiktatur und drei Jahre „Epurations“ (politische „Säuberung“ der Nachkriegszeit), haben sich nicht verteidigt. Im Gegenteil, eine große Zahl strebte sogar nach einer französischen Gleichschaltung, und waren willig ihre Eigenart die ihnen so viele Probleme verursacht hatte zu verwerfen, ihre Sprache und ihre Geschichte zu vergessen, um einfach „normale“ Franzosen zu werden. In jener Zeit war es für Eltern üblich nur Französisch mit den Kindern zu sprechen obwohl sie unter sich Dialekt sprachen.

Das Heimatbewusstsein war verdrängt. Und insbesondere war im elsässischen Selbstbewusstsein alles verworfen, was mit dem „Deutschen“ zu tun hatte. Der Dialekt sollte kein deutscher Dialekt sein aber eine keltische Sprache, die deutschen Perioden der elsässischen Geschichte wurden systematisch schwarz gemalt, die elsässischen Namen nach der französischen Phonetik ausgesprochen: Geiger, Vogel, Gegenwin, Unbekannt, etc. Viele Elsässer konnten einfach den deutschen Teil Ihrer Identität nicht mehr ertragen. Im elsässischen Land brach die heftigste Wut aus, wenn „Innerfranzosen“ Elsässer als „Boches“ bezeichneten oder irrtümlicherweise Strassburg in Deutschland ansiedelten.

Wie am Anfang erwähnt, hat sich ab den Siebzigerjahren die Situation allmählich gebessert. Die Elsässer haben im französischen Geistesgut und in den französischen politischen Begriffen Bausteine gefunden, um Ihre Situation „politisch korrekt“ zu beschreiben: Diese Begriffe waren natürlich nicht „Heimat“ sondern: „regionale Identität“, regionale Demokratie, Vielfältigkeit der Kulturen, Dezentralisation, „Autogestion“, Zweisprachigkeit, Der Begriff „Region“ wurde das Kennzeichen der französischen Randkulturen: Okzitanien, Korsika, Baskenland, Bretagne und auch Elsass, im Geiste des Buches von Robert Laffont „die regionalistische Revolution“ (La révolution régionaliste, 1967). Und in der Tat hat innerhalb des französischen Staates ab den Achtziger Jahren eine bedeutende Bewegung, zuerst unter dem Namen Dezentralisation und dann Regionalisierung, statt gefunden. Im Rahmen dieser Bestrebung wurde, wie in anderen Teilen Frankreichs, auch für das Elsass eine neue Gebietskörperschaft gegründet: die Région ALSACE. Die Elsässer konnten sich nun mit dieser politischen Körperschaft identifizieren, obwohl

diese eigentlich wenige Kompetenzen besaß. In keiner Weise kann man die französischen Regionen mit den deutschen Ländern vergleichen. Aber diese Regionen hatten immerhin eine gewisse Initiativefähigkeit, die sie in den Dienst der regionalen Identität einsetzen konnten.

Das hat auch die Region Elsass getan, wenn auch in einem sehr beschränkten Maße. Sie hat den zweisprachigen Unterricht unterstützt, und ein Amt zur Förderung der Mundart als „elsässische Sprache“ finanziert. Sie hat das Institut für das Sonderrecht Elsass-Lothringens befördert, usw. Für viele Elsässer war diese Region der Rahmen, in dem die regionale Autonomie weiter entwickelt werden konnte, wie dies auch in Korsika oder in den Überseeregionen viel intensiver statt gefunden hatte. 2013 hat ein Referendum statt gefunden, um die zwei Départements Ober- und Unterelsass mit der Region zu verschmelzen und damit der Institution „Région Alsace“ mehr Gewicht zu geben. Das Referendum ist gescheitert, obwohl sich eine Mehrheit der Wähler für diesen Zusammenschluss ausgesprochen hat. Nichtsdestotrotz hat sich die Tendenz verstärkt, die „Heimat“ mit der Region Elsass zu identifizieren, zwar nicht mit der bestehenden Gebietskörperschaft sondern mit einer zukünftigen neu zu gestaltenden Region, die sich auf deren Grundlage entwickeln könnte, um die Persönlichkeit des Elsass wahrzunehmen und zu verstärken.

Und dann auf einmal, wie ein Donnerschlag aus heiterem Himmel ist die Nachricht aus Paris gekommen: die Region Alsace wird abgeschafft und mit zwei anderen Regionen in eine „Region Grand Est“, fusioniert, eine Region die sich vom Rhein bis zu den Toren von Paris ausdehnt und zweimal so groß wie Belgien ist. Die große Mehrheit der Bevölkerung und der Abgeordneten oder Lokalpolitiker des Elsass war gegen diese Reform, die aber unnachgiebig durchgeführt wurde. Auch die Außenstellen der Staatsverwaltung, die Präfekturen, und die sonstigen öffentlichen und sozialen Behörden wurden der neuen Karte der Regionen angepasst: Rechnungshöfe, Krankenhausagenturen, Ärztekammern, Landwirtschaftsämter und sogar Sportverbände usw. wurden im Rahmen der neuen Regionen zusammengelegt.

Offiziell begründete die Regierung diese Reform damit, dass man Einsparungen erzielen, den Regionen „eine europäische Dimension“ geben und die Wettbewerbsfähigkeit der französischen Regionen in Europa steigern wolle. Inzwischen glaubt niemand mehr daran, dass die Reform zu Einsparungen führen wird. Es ist auch klar, dass es keine „europäische Dimension“ für die Regionen gibt und dass „größer“ nicht unbedingt „besser“ heißt. Die Stärke ergibt sich aus den Kompetenzen und den finanziellen Mitteln und nicht in erster Linie aus der geographischen Größe. Die Idee, dass Regionen europaweit in einer Art Wettbewerb stehen, ist nicht völlig falsch, aber die einfache Zusammenlegung von Regionen bringt für sich noch keinen Zuwachs an Konkurrenzfähigkeit.

Die eigentlichen Gründe der Reform sind politisch: Einerseits hat sich der Reformstau so aufgehäuft, dass die Regierung unbedingt etwas unternehmen musste. Das Motto war: wir können nicht mehr lange zögern; es muss irgendetwas unternommen werden. Folglich hat man auch „irgendetwas“ gemacht! Durch die Vergrößerung hat man die Regionen in vieler Hinsicht geschwächt und nicht gestärkt. Vor allem hat man künstliche Strukturen gebildet, die keine interne Kohärenz haben und willkürlich erscheinen; daneben haben diese großen Strukturen einen Zentralisierungseffekt mit der Folge, dass sich das Entscheidungszentrum noch weiter vom Bürger entfernt hat. In keiner Weise kann man daher die Reform als eine neue Etappe der Regionalisierung betrachten. Im Gegenteil: sie stellt einen Rückschlag für die Regionen dar, die noch weniger als vorher als Verkörperung regionaler Kulturgemeinschaften mit

eigener Identität erscheinen und noch mehr als vorher nur schlichte, vom Staat geschaffene Verwaltungseinheiten mit unbefriedigenden Zuständigkeiten sind.

Während das Elsass, das sich viele Elsässer wünschen, im Oberrhein verankert ist und seine Zukunft in einer vertieften Zusammenarbeit mit Baden, der Nordschweiz und der Pfalz sieht, wird die neue „Großregion“, in der sie aufgelöst wird, ihren Schwerpunkt viel mehr im Westen, also Richtung Paris, haben. Es ist kaum zu verkennen, dass es ein stillschweigendes Ziel dieser Territorialreform war, die peripheren Gebiete wieder fest in das zentrale Gerüst einzubinden.

Ist nun die Aufhebung der Region Elsass der Nagel am Sarg der elsässischen Identität oder wird sie zu einem neuen Bewusstsein führen? Die Würfel sind noch nicht gefallen!

Sicher stellt man fest, dass wieder einmal der Widerstand der Elsässer gegen eine von ihnen nicht gewünschte Reform sehr schwach geblieben ist im Verhältnis zu französischen Traditionen. Es hat wohl häufige Demonstrationen gegeben und sogar eine offizielle Petition die von 120 000 Bürger unterschrieben wurde. Aber die politische Unterstützung hat gefehlt. Bei den nachfolgenden Wahlen blieb die Sanktion der Wähler, gegenüber den Parteien die diese Reform unterstützt hatten, beschränkt. Zwar ist die Sozialistische Partei, die diese Reform geprägt hatte, fast völlig aus dem Elsass verschwunden, aber die konservative Partei, die sich nur schwach dagegen gewehrt hat, hat nur beschränkte Verluste erfahren, Verluste, die sich zum Gunsten der neuen Partei Macrons ausgespielt haben, welche sich kaum über das Thema geäußert hat. Die einzige Partei, die sich klar für eine neue elsässische Region ausgesprochen hat, die regionalistische Partei „Unser Lander“ hielt im Durchschnitt nicht mehr als 8 % der Stimmen.

Aber die neueste Meinungsumfrage zeigt ein anderes Bild: 85 % der Elsässer wollen die Regionalreform korrigieren und eine elsässische Region zurück erhalten; 90 % der Elsässer wollen ihr Sonderrecht (das „droit local“) behalten oder weiter ausbauen; 70 % wollen, dass der Unterricht der Regionalsprache, nämlich Hochdeutsch und elsässische Dialekte, verstärkt wird; mehr als 60 % sind der Meinung, Frankreich ist zu zentralistisch organisiert; und wenn man sie fragt: „Wie fühlen sie sich als Erstes?“, antworten 40 %: „Vor allem Elsässer“, 12 %: „Vor allem Europäer“, und nur 32 %: „Vor allem Franzosen“.

Noch nie hat man so viel von „Grenzüberschreitenden Zusammenarbeit“ gesprochen (sogar wenn nicht viel mehr Konkretes geschieht als in der Vergangenheit), von Kultur des Oberrheins, von der Notwendigkeit, die junge Generation im Stande zu setzen, auch über dem Rhein eine Ausbildung und eine Arbeitstelle zu finden. Der Rheingraben wird immer mehr als einheitliche Metropole angegeben. Sogar das Erbe des Reichlandes wird rehabilitiert. Zum Beispiel macht Strassburg über einmal viel Lärm mit der Anerkennung seiner „Neustadt“ als „Weltkulturerbe“, wie man nun so schön auf Französisch sagt und weilt dort zweisprachige Straßenschilder ein! Eine große Mehrheit der Elsässer bekennt sich zu „humanisme rhénan, zum rheinischem Humanismus“ als Gegenmodell zum striktem französischen Laizismus. Auch Neu eingewanderte fühlen eine Teilhabe an diesem „Erbe am Rhein“.

Für die Vereinigung, die ich leite, die „René Schickele Gesellschaft, ist das eine gewisse Genugtuung: seit fünfzig Jahren „predigen“ wir, dass die elsässische Kultur eine doppelte Kultur ist, ein Zusammentreffen französischer und deutscher Weltanschauungen, Zweisprachigkeit, Öffnung auf 360 Grad, „Abschwur jeglichen Nationalismus, auch des elsässischen“, das Alles im Sinne von René Schickele.

Die Frage ist aber, wie diese „Gefühle“ in Wirklichkeit umgesetzt werden.

In der elsässischen Landschaft gibt es unzählige Initiativen oder Vereinigungen die sich für die elsässische Eigenart oder anders ausgedrückt mit der Heimat beschäftigen: Geschichtsvereine, Elsassertheater, elsässische Stammtische, Verbände die traditionelle Feste organisieren wie die Streichelhochzeit in Seebach oder der Pfiffertag in „Rabschwir“ (Rappoltweier/Ribeauvillé), Bewahrung der Fachwerkhäuser, elsässische Liedermacher, Vogesenklub, Vereinigung der Auslandselsässer, Vertrieb von Büchern - die so genannten „Alsatiques“ -, CDs und sonstigen Medien, usw. Das alles drückt ein gewisses Heimatbewusstsein aus, aber ein sehr beschränktes: diese Landschaft ist sehr zersplittert und „kleinkariert“: jeder arbeitet in seiner Ecke und fürchtet sich die globale Dimension der elsässischen Identität wahrzunehmen, weil diese notwendiger Weise „politisch“ ist. Bei vielen dieser Initiativen geht es nur darum sich eine Freude zu bereiten. Vergnügen haben ist sicher positiv, aber es fehlt das globalere Denken, ein gemeinsames Projekt für die Zukunft dieses Gebietes.

Ohne auf die parteipolitische Ebene zu steigen will die Vereinigung die ich vertrete diese globale Sicht fördern. Kultur bedeutet für uns das Bewusstsein der Zusammenhänge und der gemeinsame Werte, die Beherrschung der Kommunikationsmittel, die unsere regionale Gesellschaft prägen, die verschiedenen Aspekte des künstlerischen, sozialen und wirtschaftlichen Lebens der Region hervorzuheben. Es ist die regionale Kultur, die es der Gesellschaft der Region ermöglicht, sich ihre Geschichte und ihre Sprache eigen zu machen, das Zusammengehörigkeitsgefühl zu stärken und ein gemeinsames, der Welt zugewandtes Konzept für die Zukunft zu schaffen.

Unter diesem Aspekt, ist geographische Lage des Elsass eine fundamentale Dimension. Bismarck hätte gesagt man kann alle Eigenart eines Gebietes ändern, nur nicht die Geographie. Heute nimmt die Geographie wieder die Oberhand auf die Geschichte. Auch die Elsässer die kein Bezug zur elsässischen Geschichte haben sehen ein dass das Elsass ein teil des Oberrheins ist.

Doch bleibt die Interessengemeinschaft mit der anderen Seite des Rheins ein Abstraktum. Gibt es sie überhaupt? Und in wie weit ist für unsere Badener Nachbarn das Elsass von Bedeutung? Das Ideal einer doppelten Kultur und einer Zweisprachigkeit teilen sie nur sehr bedingt. Und wenn es um wirtschaftliche Interessen geht, sind sie so einseitig wie die Elsässer. Sollten wir nicht endlich miteinander ein „rheinisches“ Heimatbewusstsein entwickeln, ein Bewusstsein, dass der Oberrhein unsere gemeinsame Heimat ist. ■

LETTRÉ OUVERTE

PANNEAUX DE RÉGION

Pierre KLEIN

Président de la Fédération Alsace bilingue-Verband zweisprachiges Elsass

Colmar, le 14 septembre 2017

Monsieur le Président Philippe Richert
Président du Conseil régional du Grand Est
1 place Adrien Zeller
67000 Strasbourg

Panneaux de Région

Monsieur le Président,

Par l'intermédiaire des DNA du 13 septembre courant, nous apprenons la disparition prochaine des panneaux Région Alsace au profit de panneaux Région Grand Est, ce que, vous vous en doutez bien, nous déplorons vivement. Mais force est à la loi.

Nous nous réjouissons de l'adjonction annoncée de panneaux complémentaires, indiquant l'entrée en Alsace, en dialecte d'Alsace. Cependant, nous aurions préféré l'usage du standard.

Ce qui pose problème, c'est le texte qui serait utilisé, à savoir « s' Elsass ». Première remarque : le « s' », devrait s'écrire « s », l'apostrophe étant devant le s, puisqu'il se substitue au « das ».

Seconde remarque. La version dialectale utilise une graphie avec accent, ce qui ne correspond pas au « Schriftbild » classique allemand. D'Arnold, en passant par les Stoeber, Stoskopf, Nathan Katz, Germain Muller, André Weckmann, et nous en passons et pas des moindres, aucun des grands noms de la littérature dialectale alsacienne n'utilisait une graphie ayant recours aux accents. L'utilisation d'accents contribue à créer une distance par rapport au standard allemand, mais peut-être est-ce l'effet recherché.

Nous déplorons le non-usage prévu du standard au profit du dialecte. À titre indicatif, en Bretagne où la signalisation en langue régionale est bien plus avancée qu'en Alsace, il est fait usage, en la matière, du standard breton et non de l'un des quatre dialectes bretons.

Si néanmoins, la version dialectale doit être retenue, nous souhaitons l'usage d'un « Schriftbild » dépourvu d'accent, ce qui entre autres, en facilitera la lecture par les nombreux usagers germanophones des routes et autoroutes alsaciennes.

La non-utilisation du standard allemand, pourtant forme traditionnelle et historique de l'écrit en Alsace, traduit-elle le trop célèbre complexe alsacien et la peur de passer pour Allemand ?

Si l'Alsace est sortie traumatisée par une mauvaise Allemagne du conflit de 1940-1944/45 et si un post traumatisme alsacien s'est caractérisé pendant des décennies par un antigermanisme primaire, de surcroît tourné contre soi-même et donc par une certaine skzophrénie alsacienne, le temps de la résilience, n'est-il pas venu 70 ans plus tard. Celui du « Werde wer du bist », c'est-à-dire de la mise en œuvre de toutes ses capacités et propriétés, le temps de l'épanouissement. L'Alsacien a l'intuition de son histoire, si la vérité lui est dite, cette vérité le (re)construira. Il revient aussi au pouvoir politique que vous représentez de la dire et de la mettre en œuvre.

Nous rappelons qu'autant au travers des Assises de la langue et de la culture régionales et de la Charte des Collectivités territoriales d'Alsace et de Moselle pour la promotion de la langue régionale, vous avez par votre signature fait reconnaître par la Collectivité que la langue régionale d'Alsace est à double composante, tant standard allemand, qu'allemand dialectal. Cette charte préconise, en particulier, l'« emploi de la forme traditionnelle et correcte » de la langue pour les toponymes.

Permettez-nous encore une autre réflexion. Dans un document publié par l'AFP, il nous a été donné de relever des propos tenus par une fonctionnaire de l'OLCA selon lesquels, en substance, l'alsacien pâtirait de l'enseignement de l'allemand en Alsace. L'OLCA fait, par ailleurs, très souvent usage du concept de langue alsacienne, comme on parle de langue corse par exemple. Sans en évoquer d'autres, ces deux constats traduisent-ils la politique officielle de la Région en matière de langue régionale ?

Si la Corse a pris l'option, au départ pour faire reconnaître le corse par la loi Deixonne qui excluait les langues apparentées à des langues d'autres pays, de soustraire le corse d'un tel apparentement, pour dès lors ne plus utiliser que le concept de langue corse, cela ne correspond en rien ni à l'histoire linguistique de l'Alsace ni aux besoins et aux intérêts futurs de cette dernière. À moins de vouloir ériger les dialectes allemands d'Alsace en « langue nationale » d'Alsace et de créer un standard alsacien.

Derrière la standardisation il y a souvent aussi un phénomène de singularisation et de nationalisation, voire de nationalisme. Ainsi beaucoup d'États se sont-ils empressés à l'occasion de leur accession à l'indépendance de se doter d'un standard propre, d'une langue nationale. C'est par exemple le cas du slovaque, une langue slave proche du tchèque, ou plus tôt du néerlandais, un standard construit à partir du bas francique. Sommes-nous en Alsace dans une période de singularisation et de nationalisation, voire de nationalisme, pour avoir l'envie ou la nécessité de créer, comme les Corses l'ont fait, un standard, alsacien en l'occurrence, une langue alsacienne.

Et puis, pourquoi ferions-nous ce que ni les Suisses, ni les Autrichiens, ni les « Sudtiroliens », ni les Belges d'Eupen-Malmédy et d'autres n'ont fait ? Tous ont opté en faveur de l'ouverture à un grand espace linguistique, de l'appropriation d'une grande culture et de l'intégration sociale et économique que confère la koiné allemande, et non pour l'entre-soi et le repli sur leurs seuls dialectes, renonçant ce faisant à une forme d'isolement et de provincialisme.

Veillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

Pierre Klein, président Fédération Alsace bilingue-Verband zweisprachiges Elsass



R.I.P. (RUHE SANFT IN FRIEDEN)

EUROPE

L'ALSACE SERA EUROPÉENNE OU NE SERA PAS

La vie politique alsacienne est riche en contradictions. La région est traditionnellement pro-européenne et biculturelle

Lucas GOETZ
Journaliste

En même temps, les candidats des partis souverainistes (Le Pen, Dupont-Aignan et autres) ont recueilli ensemble plus de 30% des voix alsaciennes lors du premier tour des dernières élections présidentielles.

Non seulement ces partis sont radicalement opposés à l'idée européenne mais ils sont porteurs d'une idée de la France fortement jacobine, ne laissant pas de place à la diversité linguistique et l'autonomie des territoires.

Or, comme le démontre le récent sondage commandé par Unser Land, les Alsaciens demeurent très ambitieux en ce qui concerne leur avenir institutionnel et culturel. De nombreux Alsaciens comprennent que l'archaïsme jacobin forme un obstacle de taille à ces ambitions. Malheureusement, force est de constater qu'il y a un recul des passions européennes en Alsace et qu'il n'y a pas encore de réelle prise de conscience face au péril souverainiste.

La prospérité économique alsacienne est fortement liée à l'économie de ses voisins, la Suisse et surtout l'Allemagne. L'Allemagne représente à elle seule un tiers des échanges commerciaux de l'Alsace (1). Dans aucune autre région française les échanges extérieurs contribuent autant au PIB régional. Par sa situation géographique sur l'axe rhénan, l'Alsace se situe au carrefour de l'économie européenne et peut profiter pleinement du marché commun.

De plus, un nombre important d'Alsaciens travaillent en Bade-Wurtemberg profitant des salaires souvent plus élevés et d'un marché du travail accueillant. La liberté de circulation des travailleurs, pierre angulaire de l'intégration européenne, a permis à nombre important d'alsaciens de travailler en Allemagne et de rentabiliser leur bilinguisme.

Un écroulement de l'Union Européenne, tel que le souhaitent les souverainistes (car la sortie de la France de l'Union Européenne entraînera inévitablement la fin du

projet européen) serait une Bérézina économique pour l'Alsace.

Les Alsaciens sont les enfants à la fois de Goethe et de Molière. L'Alsace est culturellement et historiquement ni totalement française, ni totalement germanique mais plutôt les deux à la fois. L'Alsace et les Alsaciens sont profondément européens car on porte en nous deux grandes cultures européennes.

Quelle richesse !

Malheureusement cela n'est pas toujours vu de cet œil en France où nombreux voient l'existence publique d'une autre langue comme une menace pour l'unité nationale. Les politiques émanant de cette logique ont fortement contribué au déclin de la pratique de l'allemand en Alsace (sous sa forme dialectale et standard).

L'Alsace a, à travers son histoire, très fortement contribué au développement de la langue allemande et surtout dans sa forme écrite. Les plus grands esprits du monde germanique tel que Gutenberg et Goethe ont habité en Alsace. L'Alsacien le plus éminent et mondialement reconnu, Albert Schweitzer, écrit quasiment toutes ses œuvres en allemand.

N'oublions également pas les apports culturels de l'Allemagne à l'Alsace. La Neustadt, quartier impérial de Strasbourg désormais inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, fut construite par les autorités allemandes pendant la période du Reichsland (1871-1918). Tout comme la restauration du château du Haut-Koenigsbourg. Pendant cette période l'Alsace connut un âge d'or culturel inégalé dans son histoire.

Alors que de moins en moins de jeunes Alsaciens parlent quotidiennement l'allemand (surtout dans sa forme dialectale), les nombreux échanges avec leurs voisins d'outre Rhin leur permet de préserver ces liens avec le monde germanique. Grâce à l'intégration européenne des jeunes Alsaciens peuvent régulièrement faire leurs



courses en Allemagne, y travailler, y jouer au football le dimanche ou y regarder un film.

Et que dire de tous ces jeunes étudiants Alsaciens qui vont étudier en Allemagne grâce au programme Erasmus de l'Union Européenne ? Ou de jeunes allemands qui viennent étudier à Strasbourg ou à Mulhouse ? Des jeunes élèves qui vont acquérir leurs premières expériences professionnelles dans des entreprises en Allemagne ?

L'Alsacien moderne s'en rend à peine compte quand il traverse une frontière car nul besoin de patienter afin de présenter son passeport à un douanier. Cet effacement progressif des frontières permet à l'Alsace de pleinement profiter de son ancrage dans deux espaces culturels et d'enfin réaliser sa vocation historique d'être le pont entre ces deux mondes.

L'Alsace n'est que l'Alsace si ces deux grandes cultures européennes sont vivantes sur son territoire et dans l'âme de ses habitants. Les souverainistes veulent un retrait de la France de l'Union Européenne, ce qui condamnera l'Alsace à se tourner uniquement vers Paris et de se fermer fatalement sur l'espace Rhénan et de l'Europe. A terme l'Alsace n'existerait qu'à travers la gastronomie et le folklore pour touristes et aura perdu son sublime.

L'Alsace est avant tout profondément européenne et l'avenir de l'Alsace c'est l'Europe. Les ambitions alsaciennes ne sont que pos-

sible dans le post-nationalisme, c'est-à-dire en dépassant le paradigme de l'état-nation datant du 19^{ème} siècle.

Les Alsaciens doivent être à nouveau les plus fervents défenseurs de l'idéal européen. Cela signifie également que les alsaciens doivent adopter une position de loyauté critique et de veiller à ce que les politiques européennes soient à la hauteur des enjeux. **Par notre double culture on peut jouer un rôle unique en Europe en s'inspirant des paroles de Victor Hugo.** ■

**"Plus de frontières !
Le Rhin à tous !
Soyons la même
République, soyons les
États-Unis d'Europe,
soyons la fédération
continentale, soyons
la liberté européenne,
soyons la paix
universelle !" VH**

Notes

(1) http://www.lemonde.fr/elections-regionales-2015/article/2015/11/26/alsace-une-region-riche-mais-tres-affectee-par-la-crise_4818328_4640869.html

AUSBILDUNG

DIE AUSBILDUNG DER LEHRKRÄFTE FÜR SÜDTIROL

Alle Studiengänge in Bozen sind dreisprachig deutsch-italienisch-englisch

Paul VIDESOTT

Professor an der Bildungswissenschaftlichen Fakultät der Freien Universität Bozen in Brixen; wissenschaftlicher Leiter des Südtiroler Volksgruppen-Instituts, Bozen

Seit es eine staatlich geregelte Ausbildung der Lehrkräfte gibt, ist diese im heutigen Südtirol – mit Ausnahme der faschistischen Ära 1922-1945 – immer in der Muttersprache erfolgt. Dies gilt insbesondere für die beiden großen Sprachgruppen der Deutschen und Italiener. Die kleinste Sprachgruppe, die Ladinische, hat erst jüngst eine eigene Lehrerausbildung erhalten.

UNTER ÖSTERREICH

Bis 1918 war das historische Tirol, unter Einschluss des italienischsprachigen Trentino, Teil der Habsburg-Monarchie (Cisleithanien). Grundlage aller schulischen und sprachlichen Bestimmungen zu dieser Zeit ist der berühmte Artikel 19 des Österreichischen Staatsgrundgesetzes von 1867:

Alle Volksstämme des Staates sind gleichberechtigt, und jeder Volksstamm hat ein unverletzliches Recht auf Wahrung und Pflege seiner Nationalität und Sprache.

Die Gleichberechtigung aller landesüblichen Sprachen in Schule, Amt und öffentlichem Leben wird vom Staate anerkannt.

In den Ländern, in welchen mehrere Volksstämme wohnen, sollen die öffentlichen Unterrichtsanstalten derart eingerichtet sein, daß ohne Anwendung eines Zwanges zur Erlernung einer zweiten Landessprache jeder dieser Volksstämme die erforderlichen Mittel zur Ausbildung in seiner Sprache erhält.

Durch das „Schulaufsichtsgesetz“ von 1868 wurde die Schule der Kirche entzogen und unter staatliche Aufsicht gegeben. Mit dem „Reichsvolksschulgesetz“ von 1869 wird die allgemeine Schulpflicht bis zum 14. Lebensjahr eingeführt sowie die Ausbildung der Lehrer neu geregelt. Dies bedeutete für das damalige Tirol: Um an einer deutschsprachigen Schule unterrichten zu können, musste man eine deutschsprachige Lehrerbildungsanstalt besucht haben (in Bozen, Innsbruck oder Zams), um an einer italienischsprachigen Schule zu unterrichten, eine italienische (in Trient oder Rovereto). Um an einer Schule in Ladinien zu unterrichten, musste man wiederum eine deutsche Lehrerbildungsanstalt besucht haben, wobei in Ladinien selbst auf Deutsch und Italienisch unterrichtet wurde.

UNTER ITALIEN

Nach dem ersten Weltkrieg kommt Südtirol zu Italien. 1922 kommt der Faschismus an die Macht. 1923 wird mit der „Lex Gentile“ in ganz Südtirol eine rein italienische Schule eingeführt, das Deutsche wird als Unterrichtssprache verboten und muss auf die sog. Katakomben-

schulen ausweichen. Die einheimischen Lehrer werden zum Großteil in die sog. „alten Provinzen“ versetzt und durch auswärtige italienische Lehrer ersetzt. Die Ausbildung zum Lehrer erfolgt rein italienisch; die deutsche Lehrerbildungsanstalt in Bozen wird aufgelöst. Die zwangsweise Italianisierung der Schulen ist eine der faschistischen Maßnahmen, die das kollektive Gedächtnis in Südtirol bis heute am nachhaltigsten prägen.

NACH 1945

Einer der ersten Anträge, die nach Kriegsende an die alliierte Verwaltung gestellt werden, ist die offizielle Wiederherstellung der deutschen Schulen. Die Alliierten betrauen damit den Geistlichen Josef Ferrari. Mit dem Schuljahr 1945/46 werden Schulen mit deutscher Unterrichtssprache eingerichtet und Italienisch als Zweitsprache (aktuell: 5 Wochenstunden) und umgekehrt, Schulen mit italienischer Unterrichtssprache und Deutsch als Zweitsprache. In den ladinischen Tälern startet 1948 das sog. „paritätische System“: alle Fächer werden zur Hälfte auf Deutsch und zur anderen Hälfte auf Italienisch unterrichtet, dazu kommen 2 Wochenstunden Unterricht der ladinischen Muttersprache. Im Pariser Abkommen vom 5. September 1946 zwischen Italien und Österreich wird die deutsche Sprache dem Italienischen gleichgestellt. Seit 1989 ist das Ladinische dritte Amtssprache in den ladinischen Tälern.

Bereits im Herbst 1945 wird als erste höhere deutsche Schule Südtirols die Lehrerbildungsanstalt in Meran für die Ausbildung der deutschen (und der meisten ladinischen) Lehrkräfte errichtet. Die italienische Lehrerbildungsanstalt in Bozen wird weitergeführt.

NACH 1991

1991 erlässt Italien ein Gesetz, das für den Beruf der Grundschullehrer und Kindergärtnerinnen ein Universitätsstudium vorschreibt. Dies wird zum Anlass, eine eigene Universität in Südtirol zu gründen, weil es ein entsprechendes Studium im deutschen Sprachraum nicht gab. Das Prinzip der muttersprachlichen Lehrerausbildung wäre somit in Gefahr gewesen. 1997 startet die Freie Universität Bozen (www.unibz.it) mit zwei Gründungsfakultäten: Wirtschaft in Bozen, Bildungswissenschaften in Brixen.

Alle Studiengänge in Bozen sind dreisprachig deutsch-italienisch-englisch.

Die Lehrerausbildung in Brixen erfolgt hingegen in drei Abteilungen: eine deutsche für die Ausbildung der Lehrkräfte für die deutsche Schule, eine italienische für die italienische Schule und eine ladinische für die ladinische Schule. In der deutschen Abteilung sind bis auf 30 ECTS-Credits



(von insgesamt 300) in der Zweitsprache Italienisch und 15 in Englisch alle Lehrveranstaltungen auf Deutsch und werden von deutschsprachigen Dozenten vorgetragen. In der italienischen Abteilung werden umgekehrt alle Lehrveranstaltungen auf Italienisch von italienischsprachigen Dozenten gehalten bis auf 30 ECTS-Credits in der Zweitsprache Deutsch und 15 in Englisch. Die Lehrveranstaltungen in der Zweitsprache sind von den Studierenden frei wählbar. In der ladinischen Abteilung sind die Lehrveranstaltungen zu 30 % auf Deutsch, 30 % auf Italienisch, 30 % auf Ladinisch und 10 % auf Englisch.

2015 hat die Regierung Renzi das Dekret „La buona scuola“ (die gute Schule) erlassen. Darin hat sie der Autonomen Provinz Bozen-Südtirol die vollständige Kompetenz für die Lehrerausbildung überlassen. Diese hat das Recht, von den insgesamt 300 ECTS-Credits des Lehramtsstudiums 48, in Abweichung des gesamtstaatlichen Lehrplans, zur Stärkung des besonderen kulturellen Kontextes der Provinz vorzusehen.

Der überarbeitete Studienplan, der dieser Autonomie Rechnung trägt, tritt mit dem akademischen Jahr 2017/18 in Kraft und sieht deutlich mehr Lehrveranstaltungen für Sprachen und Praktikas als der nationale Lehrplan vor. Darüber hinaus vergibt die Fakultät für Bildungswissenschaften das einzige viersprachige (deutsch-italienisch-ladinisch-englisch) Universitätsdiplom der Welt. ■

ÉDITIONS

Ouvrages disponibles aux Éditions allewil Verlag - www.editions-allewil-verlag.com - info@editions-allewil-verlag.com - Fegersheim



PIERRE KLEIN
L'Alsace est morte, vive l'Alsace ! Du jacobinisme vers l'union dans la diversité

Paru le 31 mai 2017
132 pages - broché
21 cm x 14 cm
979-10-93645-18-6
12,00 €



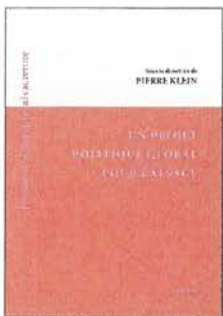
FÉDÉRATION ALSACE BILINGUE
SOUS LA DIRECTION DE **PIERRE KLEIN**
Les Rencontres de Strasbourg des langues régionales ou minoritaires d'Europe 2015

Paru le 3 avril 2017
224 pages - broché - illustrations - couleur
24 cm x 17 cm
979-10-93645-15-5
25,00 €



FÉDÉRATION ALSACE BILINGUE
SOUS LA DIRECTION DE **PIERRE KLEIN**
Tout sur le bilinguisme !
Tous pour le bilinguisme !

Paru le 1^{er} avril 2017
114 pages - broché - illustrations - couleur
20 cm x 20 cm
979-10-93645-16-2
14,00 €



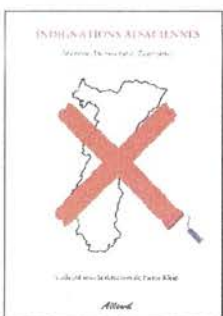
INITIATIVE CITOYENNE ALSACIENNE
SOUS LA DIRECTION DE **PIERRE KLEIN**
Un projet politique global pour l'Alsace

Paru le 21 septembre 2015
66 pages - broché - illustrations - couleur
29 cm x 21 cm
979-10-93645-04-9
9,00 €



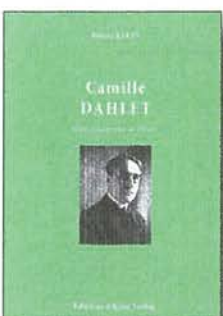
PIERRE KLEIN
Das Elsass verstehen: zwischen Normalisierung und Utopie

Paru le 15 juin 2015
272 pages - broché
20 cm x 12 cm
979-10-93645-10-0
15,00 €



INITIATIVE CITOYENNE ALSACIENNE
SOUS LA DIRECTION DE **PIERRE KLEIN**
Indignations Alsaciennes : identité, démocratie, économie

Paru le 25 mai 2015
156 pages - broché
21 cm x 14 cm
979-10-93645-07-0
15,00 €



PIERRE KLEIN
Camille Dahlet,
Une vie au service de l'Alsace

Paru le 9 février 2015
240 pages - broché - illustrations - couleur
24 cm x 17 cm
979-10-93645-01-8
16,00 €



FÉDÉRATION ALSACE BILINGUE
SOUS LA DIRECTION DE **PIERRE KLEIN**
Une nouvelle politique linguistique et culturelle pour l'Alsace

Paru le 20 octobre 2014
50 pages - broché
21 cm x 14 cm
979-10-93645-05-6
9,00 €



INITIATIVE CITOYENNE ALSACIENNE
SOUS LA DIRECTION DE **PIERRE KLEIN**
Demandes citoyennes alsaciennes - Pour une nouvelle politique linguistique et culturelle

Paru le 15 novembre 2013
146 pages - broché
14 cm x 21 cm
978-12-91614-44-2
10,00 €



INITIATIVE CITOYENNE ALSACIENNE
SOUS LA DIRECTION DE **PIERRE KLEIN**
Les langues de France et la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires

Paru le 1^{er} octobre 2013
266 pages - broché
14 cm x 21 cm
978-12-91576-74-0
16,00 €

